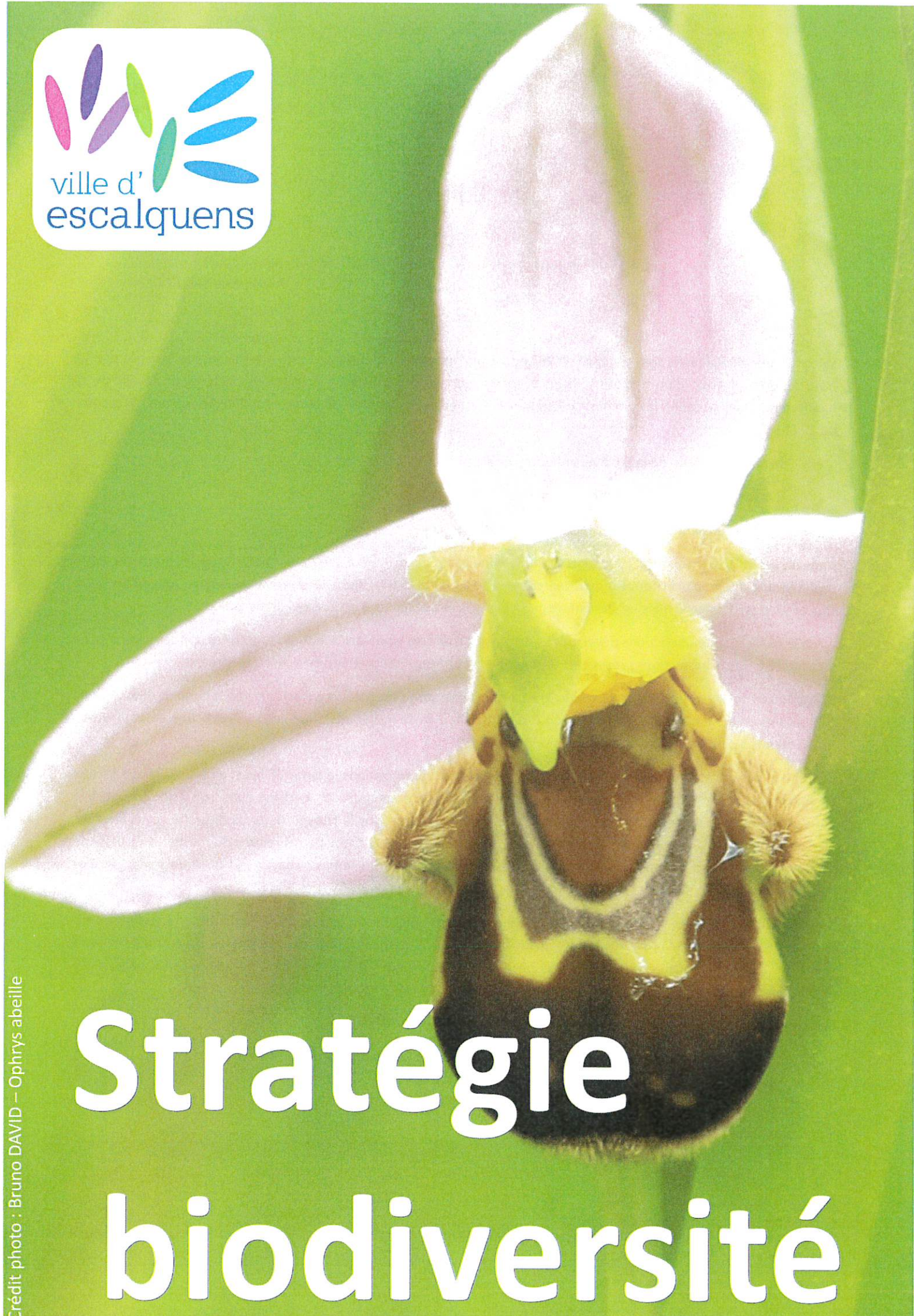




Stratégie biodiversité

Édito

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

Antoine de Saint-Exupéry

La commune d'Escalquens s'est engagée en 2021 dans une démarche ambitieuse : celle des Territoires Engagés pour la Nature (TEN). Il s'agit d'un dispositif visant à encourager les collectivités à engager des actions en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, la commune d'Escalquens s'est engagée à mettre en œuvre 3 actions sous 3 ans, à compter de 2022 :

- Élaborer un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
- Mettre en place une stratégie biodiversité
- Réaliser un sentier d'interprétation

Dans un esprit de participation citoyenne, l'équipe municipale majoritaire a invité les habitants de la commune qui le souhaitent à intégrer un Groupe de travail citoyen de la biodiversité, dont le rôle est de donner des idées pour concevoir cette stratégie, mais également de participer à la réalisation des actions qui en découlent.

Ainsi, la quasi-totalité des actions développées dans cette stratégie biodiversité ont été proposées par des habitants de la commune. Les fiches-actions présentées déclinent cette stratégie biodiversité en actions concrètes.

La commune ne développe pas cette stratégie en autodidacte, elle s'est entourée d'acteurs institutionnels et associatifs compétents en la matière. Elle s'appuie surtout sur l'expertise de ses habitants, dont certains particulièrement investis sont devenus les référents biodiversité de la commune.

L'équipe municipale rappelle que la stratégie biodiversité n'est pas figée dans le temps. Elle est amenée à répondre aux évolutions des milieux et des habitats pour les améliorer et à être amendée et enrichie dans une vision prospective qui s'inscrit dans la durée et implique les habitants. Le Groupe de travail citoyen de la biodiversité est également ouvert pour accueillir de nouveaux membres en permanence. L'engagement peut prendre de multiples formes, de l'apport d'idées à la réalisation d'actions concrètes, sans contrainte de temps : chacun est libre de s'engager à la hauteur de ce qu'il souhaite.

Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux aux habitants de la commune impliqués sur les sujets de biodiversité. Nous remercions aussi les acteurs institutionnels et associatifs que sont le Sicoval, l'ALAE maternelle et primaire, l'association Arbres et Paysages d'Autan, ainsi que les services de la mairie impliqués. Sans l'ensemble de ces efforts conjoints, la commune n'aurait pas pu entamer cette démarche, et encore moins la faire aboutir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Marie-Christine ROQUES – Adjointe au Maire en charge de l'environnement



Publication Mairie d'Escalquens – Octobre 2023



Sommaire

Édito.....	2
Glossaire et abréviations.....	5
La stratégie biodiversité en tableau.....	8
Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols.....	9
Objectif 1 – Réduire l’artificialisation des sols.....	9
Action 1 – Maîtriser l’urbanisation de la commune : orientations dans le PLU et ses documents.....	9
Action 2 – Publier une comptabilité des zones vertes / artificialisées.....	10
Action 3 – Penser un parc urbain.....	11
Action 4 – Maintenir et entretenir les surfaces agricoles.....	12
Objectif 2 – Renaturer.....	13
Action 5 – Planter des haies et des arbres le long des voies cyclables.....	13
Action 6 – Planter des haies et des arbres le long des routes et chemins.....	14
Action 7 – Restaurer la ripisylve du Berjean sur tout son cours.....	15
Action 8 – Définir des zones protégées du piétinement.....	16
Action 9 – Définir une règle « un arbre abattu, un arbre planté » y compris sur les terrains privés.....	17
Action 10 – Créer un plan d’eau.....	18
Objectif 3 – Améliorer les pratiques de gestion des espaces verts.....	20
Action 11 – Espacer les périodes de tonte / fauche, en accord avec les habitants.....	20
Objectif 4 – Améliorer les pratiques de gestion sur l’espace privé.....	22
Action 12 – Encourager les habitants à garder des zones sauvages dans leur jardin.....	22
Action 13 – Encourager les entreprises, y compris agricoles, à planter des haies.....	23
Orientation 3 – Agir sur le changement climatique : réduire ses effets, s’y adapter.....	24
Objectif 5 – Rafraîchir la ville.....	24
Action 14 – Créer des îlots de fraîcheur : lien avec parc urbain et végétalisation urbaine.....	24
Action 15 – Favoriser le développement des ripisylves.....	25
Orientation 4 – Limiter les pollutions.....	26
Objectif 6 – Limiter la pollution lumineuse.....	26
Action 16 – Engager une réflexion sur l’extinction de l’éclairage public.....	26
Action 17 – Rénover l’éclairage public dans le respect de la biodiversité.....	27
Objectif 7 – Limiter la pollution des eaux.....	28
Action 18 – Maintenir un bon niveau de qualité de l’eau des ruisseaux de la commune.....	28
Orientation 5 – Limiter la propagation des espèces nuisibles.....	29
Objectif 8 – Lutter contre les espèces autochtones nuisibles.....	29
Action 19 – Limiter la prolifération des rats.....	29
Action 20 – Sensibiliser sur la prédation des chats.....	30
Objectif 9 – Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.....	32
Action 21 – Limiter la prolifération du moustique tigre.....	32
Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité.....	34
Objectif 10 – Inventorier la biodiversité.....	34
Action 22 – Cartographier les haies et les arbres.....	34
Action 23 – Identifier les plantes.....	35
Action 24 – Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale.....	36
Action 25 – S’appuyer sur OpenStreetMap et la participation des habitants pour inventorier la biodiversité.....	38
Action 26 – Inventorier les plans et cours d’eau.....	39
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature.....	40
Action 27 – Développer des sentiers de promenade.....	40
Action 28 – Communiquer sur les espèces identifiées.....	41



Action 29 – Sensibiliser les habitants sur la biodiversité sur leur espace privé ; la connaître, la préserver, l'améliorer.....	42
Action 30 – Encourager la pratique du vélo.....	43
Action 31 – Parcours de la biodiversité.....	44
Action 32 – Réaliser des balades naturalistes régulières.....	45
Action 33 – Réaliser un jeu de piste de la biodiversité.....	46
Objectif 12 – Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.....	47
Action 34 – Sensibiliser les publics scolaires, les former.....	47
Action 35 – Obtenir des labels et reconnaissances pour les bonnes pratiques de la commune sur la biodiversité.....	48
Action 36 – Publier et communiquer sur les bons gestes, de l'actualité, des retours d'expérience.....	49
Action 37 – Réaliser des conférences / des expositions sur la biodiversité.....	50
Action 38 – Réaliser des Fresques du Climat et de la Biodiversité.....	51
Objectif 13 – S'approprier la biodiversité cultivée.....	52
Action 39 – Mettre en place une grainothèque.....	52
Orientation 7 – Améliorer la biodiversité.....	53
Objectif 14 – Favoriser l'installation des espèces.....	53
Action 40 – Réflexion sur l'installation de ruches.....	53
Action 41 – Installer des nichoirs et abris.....	54
Notes.....	55



Glossaire et abréviations

ABC	Atlas de la Biodiversité Communale. Il s'agit d'un dispositif encadré par la réglementation, visant à établir des inventaires faunistiques, floristiques et de milieux. Ces inventaires doivent être cartographiés et doivent donner lieu à des mesures d'accompagnement pour sensibiliser le public à ces questions.
Anthropisé	Caractère de ce qui a été modifié, transformé, influencé par les sociétés humaines. Par exemple, une route rend anthropisé le milieu qu'elle traverse.
Biodiversité	« Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » - Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ou Convention de Rio, 1992. Ainsi la biodiversité inclut la notion de diversité génétique (au sein d'une même espèce), la diversité spécifique (la diversité des espèces), et la diversité écosystémique (la diversité des écosystèmes présents sur Terre).
CD31	Conseil départemental de la Haute-Garonne.
Chiroptère	Mammifères capables de voler. Nom scientifique de l'ordre des chauve-souris dans la classification biologique des espèces.
Corridor écologique / continuités écologiques	Connexion entre des réservoirs de biodiversité , qui offre aux espèces des conditions favorables à leur déplacement en vue d'accomplir leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers. Ils peuvent être identifiés dans le cadre des TVB.
Ecosystème	Ensemble formé par une communauté d'êtres vivants en interaction avec son environnement. Les écosystèmes sont dynamiques : les espèces qui le composent et interagissent en son sein le transforment en permanence.
Ecotone	Zone de transition écologique entre deux écosystèmes (par exemple forêt – prairie, ou cours d'eau – forêt). Zone généralement très riche en biodiversité, puisque comprenant des espèces propres à chacun des écosystèmes voisins, mais aussi des espèces caractéristiques de cet écotone.
Evapotranspiration	Processus par lequel l'eau liquide est envoyée dans l'atmosphère environnante sous forme gazeuse. Les plantes sont capables d'émettre ainsi de l'eau sous forme gazeuse, particulièrement les arbres. C'est notamment l'évapotranspiration qui permet de créer des îlots de fraîcheur.
Extinction de la biodiversité	La biodiversité est en danger : des espèces disparaissent, les populations au sein des espèces diminuent... On parle de sixième extinction de masse, dont les activités humaines sont à l'origine, comme l'illustre le schéma ci-après.



LES CINQ CAUSES MAJEURES de l'érosion de la biodiversité identifiées par l'IPBES



Les changements d'usage des terres et de la mer

la destruction
et la fragmentation
des milieux naturels
liées, notamment,
à l'urbanisation
et au développement
des infrastructures
de transport, aux
changements d'usage
des terres et les ruptures
de continuités, etc



L'exploitation directe de certains organismes

la surexploitation
d'espèces sauvages :
suppêche, déforestation,
braconnage...



Le changement climatique

qui peut s'ajouter
aux autres causes
et les aggraver.
Il contribue à modifier
les conditions de vie des
espèces, les forçant
à migrer ou à adapter
leur mode de vie,
ce que toutes ne sont
pas capables de faire



La pollution des eaux, des sols et de l'air,

mais aussi les pollutions
lumineuse ou phonique



La propagation d'espèces exotiques envahissantes

Source : Ministère de la transition écologique

Pour en savoir plus sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité, rendez-vous sur :
<https://www.ofb.gouv.fr/pourquoi-parler-de-biodiversite/la-biodiversite-en-danger>

GES

Gaz à effet de serre. Il s'agit des gaz qui, une fois présents dans l'atmosphère, ont un impact sur le climat en piégeant une partie des radiations du Soleil dans l'atmosphère terrestre. Une hausse de la concentration en GES entraîne une hausse des températures. Parmi les GES, on compte le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O)...

OAP

Orientation d'Aménagement et de Programmation. Il s'agit d'un des documents composant le **PLU**. L'OAP peut être sectorielle (pour un espace défini) ou thématique (s'applique sur l'ensemble de la commune). Les OAP visent à prévoir de manière qualitative les ambitions et la stratégie de la commune en matière d'aménagement.

OFB

Office Français de la Biodiversité. Établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité, chargé de la protection et la restauration de la biodiversité.

PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Il s'agit d'un des documents composant le **PLU**, qui fixe les grandes orientations d'aménagement de la commune pour les 10 à 15 années à venir, en fonction des enjeux et dynamiques identifiés dans le diagnostic de territoire réalisé dans le cadre de la révision du PLU.

PLU

Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'un document d'urbanisme élaboré par la commune, portant sur l'ensemble de son territoire. Le PLU définit les orientations en matière d'urbanisation, édicte les règles relatives aux constructions, définit les espaces dans lesquels il est possible de construire et à quelles conditions. Surtout, le PLU affiche les objectifs et modalités de mise en œuvre de la modération de la consommation d'espace, qui est la première cause de déclin de la biodiversité.

Réservoir de

Espace dans lequel les espèces, qu'elles soient communes ou rares, menacées ou non, sont les



biodiversité	mieux représentées. Elles peuvent y accomplir tout ou partie de leur cycle de vie. Il s'agit ainsi d'espaces particulièrement riches en biodiversité. Les espèces peuvent se déplacer d'un réservoir de biodiversité à un autre par l'intermédiaire de corridors écologiques .
Ripisylve	Formation végétale présente sur les rives des cours d'eau, sur une largeur de quelques mètres à quelques dizaines de mètres. La ripisylve rend de nombreux services écosystémiques : maintien des berges, corridor écologique , habitat, épuration de l'eau, limitation des effets des crues...
Service écosystémique	Résultat exploitable et mesurable par l'humanité des fonctions écosystémiques : les écosystèmes sont constitués d'éléments vivants qui accomplissent leur cycle de vie et ont chacun une fonction au sein de leur écosystème. Les différents services écosystémiques sont : • les services d'approvisionnement (nourriture, combustibles, matériaux, médicaments...) • les services de régulation (régulation du climat, régulation des inondations, pollinisation...) • les services socioculturels (issus de la relation entre l'être humain et la nature, renvoient aux aspects esthétiques, spirituels, récréatifs, éducatifs...) • les services de support (nécessaires à la production de tous les autres services : cycle de l'eau, cycle du carbone, formation des sols...) Les écosystèmes sont multifonctionnels : ils rendent plusieurs services écosystémiques.
Sicoval	Communauté d'agglomération du Sicoval, intercommunalité dont Escalquens fait partie.
TEN	Territoire Engagé pour la Nature. Programme de reconnaissance de l'engagement en faveur de la biodiversité des communes et intercommunalités. Cette reconnaissance vise à encourager les communes et intercommunalités à mettre en place 3 actions emblématiques, quel que soit leur niveau d'engagement actuel en faveur de la biodiversité. C'est l'engagement de réaliser ces 3 actions qui déclenche l'obtention de la reconnaissance, sous réserve de respecter un certain nombre de critères. L'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie est chargée de gérer la démarche dans notre région. La commune d'Escalquens s'est engagée à réaliser 3 actions, qui lui ont permis d'obtenir la reconnaissance TEN 2022-2025 : • Élaborer un ABC • Mettre en place une stratégie biodiversité • Réaliser un sentier d'interprétation
TVB	Trame verte et bleue. Réseau de continuités écologiques identifiés dans le cadre de documents d'aménagement du territoire. La reconnaissance de continuités écologiques en tant que TVB constitue ainsi un choix politique, résultat d'un travail technique et scientifique, permettant de concevoir un projet de territoire. Les TVB peuvent ainsi reprendre tout ou partie des continuités écologiques .



La stratégie biodiversité en tableau

La stratégie biodiversité est organisée en Orientations, Objectifs et Actions. Cette organisation permet de faciliter la lecture des actions et de les articuler autour des causes d'extinction de la biodiversité.

Orientations	Objectifs	N° action	Actions
Maîtriser les changements d'usage des sols	Réduire l'artificialisation des sols	1	Maîtriser l'urbanisation de la commune : orientations dans le PLU et ses documents
		2	Publier une comptabilité des zones vertes / artificialisées
		3	Penser un parc urbain
		4	Maintenir et entretenir les surfaces agricoles
	Renaturer	5	Planter des haies et des arbres le long des voies cyclables
		6	Planter des haies et des arbres le long des routes et chemins
		7	Restaurer la ripisylve du Berjean sur tout son cours
		8	Définir des zones protégées du piétinement
		9	Définir une règle « un arbre abattu, un arbre planté » y compris sur les terrains privés
		10	Créer un plan d'eau
	Améliorer les pratiques de gestion des espaces verts	11	Espacer les périodes de tonte / fauche, en accord avec les habitants
	Améliorer les pratiques de gestion sur l'espace privé	12	Encourager les habitants à garder des zones sauvages dans leur jardin
		13	Encourager les entreprises, y compris agricoles, à planter des haies
Limitier l'exploitation directe des organismes vivants		/	
Agir sur le changement climatique : réduire ses effets, s'y adapter	Rafraîchir la ville	14	Créer des îlots de fraîcheur : lien avec parc urbain et végétalisation urbaine
		15	Favoriser le développement des ripisylves (cf. Objectif "Renaturer")
Limitier les pollutions	Limitier la pollution lumineuse	16	Engager une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public
	Limitier la pollution des eaux	17	Rénover l'éclairage public dans le respect de la biodiversité
Limitier la propagation des espèces nuisibles	Lutter contre les espèces autochtones nuisibles	18	Maintenir un bon niveau de qualité de l'eau des ruisseaux de la commune
		19	Limitier la prolifération des rats
	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	20	Sensibiliser sur la prédation des chats
		21	Limitier la prolifération du moustique tigre
Mieux connaître la biodiversité	Inventorier la biodiversité	22	Cartographier les haies et les arbres
		23	Identifier les plantes
		24	Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale
		25	S'appuyer sur OpenStreetMap et la participation des habitants pour inventorier la biodiversité
		26	Inventorier les plans et cours d'eau
	Favoriser les interactions des habitants avec la nature	27	Développer des sentiers de promenade
		28	Communiquer sur les espèces identifiées
		29	Sensibiliser les habitants sur la biodiversité sur leur espace privé ; la connaître, la préserver, l'améliorer
		30	Encourager la pratique du vélo
		31	Créer des parcours de la biodiversité
		32	Réaliser des balades naturalistes régulières
		33	Réaliser un jeu de piste de la biodiversité
	Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité	34	Sensibiliser les publics scolaires, les former
		35	Obtenir des labels et reconnaissances pour les bonnes pratiques de la commune sur la biodiversité
		36	Publier et communiquer sur les bons gestes, de l'actualité, des retours d'expérience
		37	Réaliser des conférences / des expositions sur la biodiversité
		38	Réaliser des Fresques du Climat et de la Biodiversité
	S'approprier la biodiversité cultivée	39	Mettre en place une grainothèque
Améliorer la biodiversité	Favoriser l'installation des espèces	40	Réflexion sur l'installation de ruches
		41	Installer des nichoirs et abris



Action 1

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 1 – Réduire l’artificialisation des sols
Action 1 – Maîtriser l’urbanisation de la commune : orientations dans le PLU et ses documents

Contexte	La commune est en train de réviser son Plan Local d’Urbanisme. La loi dite « climat et résilience » d’août 2021 pose un objectif national de « zéro artificialisation nette » (ZAN) d’ici 2050, avec un objectif intermédiaire de division par 2 de la surface artificialisée sur la décennie 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : - Inscrire dans le PADD le principe de protection de l’environnement - Inscrire dans les OAP les principes de végétalisation et de qualité environnementale et paysagère des projets - Apporter une attention particulière à l’OAP thématique TVB / continuités écologiques - Apporter une attention particulière à l’OAP centre-ville - Inscrire au règlement des dispositions favorisant la perméabilité des sols (coefficient de pleine terre, coefficient de biotope) - Inscrire au règlement des dispositions favorisant la densification urbaine
	Cibles : Règles ayant vocation à orienter l’action des constructeurs sur la commune, particuliers et entreprises
	Message : Une commune limitant l’artificialisation de son territoire, conformément à la loi d’une part, et de façon ambitieuse pour préserver le cadre de vie d’autre part
Calendrier prévisionnel	Réalisation des objectifs opérationnels pendant la révision du PLU, qui devrait s’achever au premier trimestre 2023 pour une entrée en vigueur fin 2023
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d’Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Un peu plus de 36 000 €
	Détail par poste : - Charges de fluides des salles de réunion occupées : difficile à estimer précisément, quelques dizaines d’euros - Prestation de service Sicoval pour assister à la réalisation du PLU : environ 36 000 € - Frais de personnel, inclus dans les charges courantes de la commune
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	- Documents du PLU approuvés par les services de l’État au regard des objectifs fixés dans la loi dite « climat et résilience » notamment - Intégration des préoccupations environnementales dans les documents du PLU
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Approbation du PLU et mise en œuvre de ses orientations dans toutes les opérations d’urbanisme en relevant



Action 2

Orientation – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif – Réduire l’artificialisation des sols
Action 2 – Publier une comptabilité des zones vertes / artificialisées

Contexte	La commune est en train de réviser son Plan Local d’Urbanisme. La loi dite « climat et résilience » d’août 2021 pose un objectif national de « zéro artificialisation nette » (ZAN) d’ici 2050, avec un objectif intermédiaire de division par 2 de la surface artificialisée sur la décennie 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : - Afficher de façons transparente et claire l’artificialisation opérée sur la commune - En ayant connaissance des surfaces artificialisées, limiter d’autant plus cette artificialisation
	Cibles : Tous les publics, pour information
	Message : Une commune limitant l’artificialisation de son territoire, conformément à la loi d’une part, et de façon ambitieuse pour préserver le cadre de vie d’autre part
Calendrier prévisionnel	En parallèle de la révision du PLU (d’ici fin 2024), en tenant compte des délais d’affinage de la méthode de calcul de l’artificialisation qui sera affichée dans les documents du PLU
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux
Données financières	Estimation du coût global : Inclus dans les postes de dépenses courantes de la commune (frais de personnel)
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	Publication sur les canaux de diffusion de la commune de la comptabilité de l’artificialisation des sols : site Internet, documents concernés du PLU en cours de révision
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Actualisation régulière du suivi de l’artificialisation sur la commune



Action 3

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 1 – Réduire l’artificialisation des sols
Action 3 – Penser un parc urbain

Contexte	Dans le cadre de l’aménagement du centre-ville, la majorité municipale a affiché la volonté de créer un parc urbain, « poumon vert » et « cœur vert et ouvert ». Ce projet est en relation avec l’opération « 1 naissance 1 arbre », puisque les végétaux implantés constituent l’échéance annuelle d’élargissement du Jardin des Pitchouns. Ce parc urbain sera implanté en partie le long du ruisseau du Berjean, derrière l’espace du Berjean et la future résidence seniors, et s’étendra sur l’ensemble du périmètre du centre-ville.
Origine de l’idée	- Majorité municipale - Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Concevoir un parc urbain, avec la préoccupation d’implanter principalement des espèces endémiques et locales
	Cibles : Tous les habitants de la commune et les visiteurs qui profiteront du parc
	Message : La commune donne une identité à son cœur de ville, en créant un espace arboré pour stocker du carbone et mettre à la disposition des habitants un véritable îlot de fraîcheur, qui permettra de lutter contre le réchauffement climatique et ses effets
Calendrier prévisionnel	Conception du parc urbain en 2023
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux
Données financières	Estimation du coût global : Recours au Centre de formation des apprentis (CFA) d’Auzerville-Tolosane, notamment son Certificat de Spécialisation de Collaborateur du Concepteur Paysagiste (CS CCP), qui a réalisé gratuitement 3 esquisses détaillées dans le cadre d’un projet encadré donnant lieu à une évaluation pour les étudiants
	Détail par poste : Conception du parc urbain (choix des essences, implantation, esquisses et images d’artiste, etc) : 0€
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	- Arrêt des modalités d’aménagement définitives du parc - Plantations des végétaux selon les plans et esquisses retenus - Croissance en bonne santé des végétaux plantés - Fréquentation du site par les habitants de la commune
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	- Plantation annuelle des végétaux dans le cadre de l’opération « 1 naissance 1 arbre » - Suivi régulier de la croissance et de la santé des végétaux par le service des espaces verts



Action 4

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 1 – Réduire l’artificialisation des sols
Action 4 – Maintenir et entretenir les surfaces agricoles

Contexte	L’urbanisation gagne principalement sur les terres agricoles : c’est le cas de façon générale en France, mais aussi à Escalquens. La loi dite Climat et résilience d’août 2021 pose le principe de limitation de l’artificialisation des sols, avec un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050. La loi fixe un objectif intermédiaire à 2031 : consommer sur la décennie 2021-2031 moitié moins d’espace que sur la décennie précédente. Sur la commune, l’enjeu est également de maintenir une activité agricole. Par ailleurs, en France, le foncier agricole est particulièrement protégé : un statut protecteur dans les documents d’urbanisme, des instances comme les SAFER (Sociétés d’aménagement foncier et d’établissement rural) chargées de s’assurer de la pérennité de l’activité agricole.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Ralentir le rythme d’urbanisation des surfaces agricoles sur la commune Cibles : Commune d’Escalquens par le biais de ses documents d’urbanisme Message : La commune d’Escalquens respecte la loi et s’engage à ralentir sa consommation foncière sur les surfaces agricoles
Calendrier prévisionnel	Mise en œuvre dès l’adoption du PLU, cible 2024
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval
Données financières	Estimation du coût global : Inclus dans les dépenses de fonctionnement et de révision du PLU Détail par poste : Sans objet Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Respect de la loi Climat et résilience et de l’objectif intermédiaire de 2030
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Sans objet : l’adoption du PLU imposera juridiquement de respecter les limites de consommation d’espace



Action 5

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 2 – Renaturer
Action 5 – Planter des haies et des arbres le long des voies cyclables

Contexte	La commune se dote au fil des années d’un réseau de pistes et voies cyclables de plus en plus dense. Elle souhaite améliorer le confort d’utilisation de ce réseau, et donc encourager la pratique du vélo en remplacement de la voiture, par une végétalisation des voies cyclables pour pédaler à l’ombre. Un Pacte en faveur de la haie a été dévoilé à l’automne 2023, laissant entrevoir une politique nationale ambitieuse sur le maintien et la création de haies.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Ombrager les pistes cyclables • Rendre l’utilisation des pistes cyclables plus attrayante • Favoriser le recours à ces infrastructures cyclables • Végétaliser la ville pour offrir des continuités écologiques et des refuges pour la biodiversité • Implanter des espèces endémiques et locales
	Cibles : Usagers des pistes cyclables
	Message : La commune encourage l’utilisation des pistes cyclables sur sa commune et améliore les continuités écologiques
Calendrier prévisionnel	Débuter dès 2024 par les tronçons de pistes cyclables existants, et en continu à la création de toutes les pistes cyclables en intégrant une végétalisation dès la conception
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Services du Conseil départemental • Propriétaires fonciers dont les parcelles sont implantées le long des pistes cyclables (agriculteurs, particuliers...)
Données financières	Estimation du coût global : Achats arbres + chantiers, éventuellement achat de foncier le long des pistes ⇒ difficile à chiffrer sans étude approfondie
	Détail par poste : • Achat foncier • Achat plants • Terrassement et creusement des emplacements pour la végétation
	Éligibilité aux subventions : Possible
Indicateurs de réussite	• Végétalisation d’au moins la moitié des linéaires de pistes cyclables de la commune, pour tenir compte des impossibilités franches de végétalisation (étroitesse de la piste, achat de foncier impossible, refus des propriétaires le long des pistes, réseaux souterrains, etc)
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Chantiers successifs de plantation



Action 6

Orientation 1 – Maîtriser les changements d'usage des sols
Objectif 2 – Renaturer
Action 6 – Planter des haies et des arbres le long des routes et chemins

Contexte	La commune souhaite améliorer le confort d'utilisation des routes et chemins, et donc encourager la pratique des mobilités actives en remplacement de la voiture, par une végétalisation des chemins et routes. Un Pacte en faveur de la haie a été dévoilé à l'automne 2023, laissant entrevoir une politique nationale ambitieuse sur le maintien et la création de haies. Les haies renforcent les trames vertes en créant des corridors permettant à la faune de circuler en toute sécurité et de favoriser la biodiversité : habitat ou refuge pour nombre d'espèces (insectes, reptiles, mammifères, oiseaux...), réserve de nourriture pour ces animaux (invertébrés, baies)...
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Ombrager les chemins et routes • Favoriser le recours à ces infrastructures par les mobilités actives • Végétaliser la ville pour offrir des continuités écologiques et des refuges pour la biodiversité • Implanter des espèces endémiques et locales
	Cibles : Usagers des chemins et routes
	Message : La commune encourage l'utilisation des chemins et routes pour les mobilités actives sur son territoire et améliore les continuités écologiques
Calendrier prévisionnel	Débuter dès 2023 par les tronçons de chemins et routes existants, et en continu à la création de tous les nouveaux axes en intégrant une végétalisation dès la conception
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Services du Conseil départemental • Propriétaires fonciers dont les parcelles sont implantées le long des chemins et routes (agriculteurs, particuliers...)
Données financières	Estimation du coût global : Achats arbres + chantiers, éventuellement achat de foncier le long des chemins et routes ⇒ difficile à chiffrer sans étude approfondie
	Détail par poste : • Achat foncier • Achat plants • Terrassement et creusement des emplacements pour la végétation
	Éligibilité aux subventions : Possible
Indicateurs de réussite	• Végétalisation d'au moins un quart des linéaires de chemins et routes de la commune, pour tenir compte des impossibilités franches de végétalisation (étroitesse de la voirie, achat de foncier impossible, refus des propriétaires le long des chemins et routes, réseaux souterrains, etc)
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Chantiers successifs de plantation



Action 7

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 2 – Renaturer
Action 7 – Restaurer la ripisylve du Berjean sur tout son cours

Contexte	La ripisylve désigne les formations végétales qui se développent le long d’un cours d’eau. La commune d’Escalquens est traversée d’est en ouest par le ruisseau du Berjean, une ripisylve est donc présente. La ripisylve joue plusieurs rôles : régulation de la température et dépollution de l’eau, protection des berges contre l’érosion, mais aussi habitat et corridor écologique pour de nombreuses espèces.
Origine de l’idée	Citoyens référents biodiversité Escalquens
Objectifs opérationnels	Effets attendus : - Protéger la ripisylve existante et la renforcer, la restaurer là où elle est dégradée ou inexistante - Renforcer le rôle écologique joué par la ripisylve : régulation de la température et dépollution de l’eau, protection des berges contre l’érosion, habitat et corridor écologique pour la faune et la flore
	Cibles : Tous les habitants de la commune, et particulièrement ceux vivant le long du ruisseau du Berjean. Ces habitants riverains du ruisseau seront invités à renforcer la ripisylve sur leurs terrains privés
	Message : La commune souhaite améliorer l’état de la ripisylve du Berjean pour renforcer son rôle et ses effets bénéfiques
Calendrier prévisionnel	Débuter dès 2023 notamment par le biais du futur parc urbain en zone centre-ville, et en continu ensuite chaque fois que l’opportunité se présentera Laisser se développer dès 2023 une restauration spontanée de la ripisylve du Berjean le long de l’avenue de Cousse
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d’Escalquens, notamment ceux vivant le long du ruisseau du Berjean
Données financières	Estimation du coût global : Difficile à estimer car il intègre des financements privés chez les particuliers. Pour la collectivité, il s’agira de coûts de renaturation et éventuellement de signalétique
	Détail par poste : - Achat végétaux - Plantation - Signalétique
	Éligibilité aux subventions : Possible
Indicateurs de réussite	- Suppression des discontinuités de la ripisylve - Développement de la végétation spontanée - Implantation de nouvelles espèces locales jusqu’alors absentes de la commune
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	- Travail de sensibilisation auprès des riverains du ruisseau - Chantiers de plantation réguliers - Inventaires réguliers des espèces rencontrées



Action 8

Orientation 1 – Maîtriser les changements d'usage des sols
Objectif 2 – Renaturer
Action 8 – Définir des zones protégées du piétinement

Contexte	Le piétinement désigne le fait d'écraser la végétation par le simple passage. La répétition des passages aggrave le piétinement, entraînant une dégradation du biotope. Les conséquences peuvent être : • l'écrasement et donc la mort de la végétation dans le pire des cas • le compactage des sols et donc une moins bonne aération et une moins bonne infiltration de l'eau • l'étouffement des racines et donc le dépérissement des végétaux y compris des arbres
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Protéger le biotope de certaines zones pouvant être qualifiées de particulièrement sensibles au piétinement (végétaux rares, fragiles, malades...) • Laisser s'exprimer plus facilement une biodiversité sauvage
	Cibles : Tous les habitants et visiteurs de la commune
	Message : La commune souhaite que les impacts négatifs de la fréquentation de certaines zones soient atténués voire supprimés
Calendrier prévisionnel	• Dès 2024 : inventaire des zones à protéger du piétinement • Dès 2024 : mise en place des protections et la signalétique, communication sur le sujet • Alimentation de nouvelles zones en fonction des besoins constatés chaque année (état de santé des biotopes)
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux
Données financières	Estimation du coût global : quelques centaines d'euros pour la signalétique et les dispositifs de protection des zones
	Détail par poste : • Signalétique • Dispositifs de protection des zones
	Éligibilité aux subventions : Probablement pas
Indicateurs de réussite	• Non-piétinement des zones protégées du piétinement • Amélioration de l'état des zones protégées du piétinement au fil des années
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Passages régulier des services de la commune pour évaluer l'état des zones concernées • Passage régulier des membres du Groupe de travail citoyen de la biodiversité pour évaluer l'état des zones concernées



Action 9

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 2 – Renaturer
Action 9 – Définir une règle « un arbre abattu, un arbre planté » y compris sur les terrains privés

Contexte	Pour éviter une diminution du nombre d’arbres sur la commune, la règle d’un arbre abattu égale un arbre planté a vocation à s’appliquer à la fois sur les terrains publics et les terrains privés. Cette règle s’inscrit dans une logique comptable de nombre d’arbres, qui ne suffit pas à tenir compte du caractère irremplaçable d’un arbre, des interactions avec son milieu, des services écosystémiques qu’il rend... Toutefois, cette règle doit permettre de comprendre qu’abattre un arbre n’est pas une action neutre.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : En gardant en tête le fait que cette règle ne peut être imposée sur les terrains privés mais seulement incitée : - replanter un jeune arbre pour chaque arbre abattu sur toute la commune, terrains publics et privés, en veillant à - la qualité du plant choisi, - la période optimale de plantation, sans dépasser un an entre l’abattage et la plantation d’un nouvel arbre - au caractère local de l’essence choisie - l’arbre planté ne devra pas nécessairement se trouver au même emplacement que l’arbre abattu, mais il faudra idéalement faire en sorte qu’il soit assez proche
	Cibles : - Commune d’Escalquens sur les espaces dont elle est gestionnaire - Propriétaires de terrains privés abattant un ou des arbres
	Message : Le nombre d’arbres sur la commune ne peut pas diminuer.
Calendrier prévisionnel	Apparition du principe dans le cadre de la révision du PLU dès 2022. Mise en application en continu par les services de la commune dès 2023, pour les particuliers dès approbation du PLU.
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d’Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût d’achat et de plantation des nouveaux arbres au fil de l’eau, inclus dans les dépenses annuelles de la commune
	Détail par poste : - Achat plants - Plantation
	Éligibilité aux subventions : Possible
Indicateurs de réussite	Plantation effective d’un nouvel arbre à chaque arbre abattu
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Bilan annuel des arbres plantés et abattus par les services de la commune



Action 10

Orientation 1 – Maîtriser les changements d'usage des sols
Objectif 2 – Renaturer
Action 10 – Créer un plan d'eau

Contexte	Sur le PLU actuellement en vigueur, il existe 2 emplacements réservés (ER) Sicoval destinés à créer des bassins de rétention : - ER n°24, dans l'angle nord-ouest de la parcelle de l'entreprise La Toulousaine, pour une surface de 2 478 m² - ER n°25, secteur de La Tour, pour une surface de 9 502 m² Il existe également un ER Commune d'Escalquens n°30 destiné à réaliser des bassins d'orage le long du ruisseau du Berjean, en contrebas du collège Jane Dieulafoy, sur 2 935 m². Pour favoriser la biodiversité, la création d'un plan d'eau permanent est à considérer : - améliorer les bassins de rétention entre la D916 et la zone de la Masquère, pour en faire des plans d'eau - créer un plan d'eau en contrebas de la zone des Capitouls, à proximité de l'Hers-Mort - créer un bassin à l'amont du Berjean, à l'ER n°25 L'intérêt de la création d'un plan d'eau réside dans le fait qu'il s'agit d'un d'écotone, une zone de transition écologique entre deux écosystèmes. Ainsi on y rencontre les espèces propres à chacun des écosystèmes voisins, mais également des espèces propres à ce milieu de transition. La création d'un tel plan d'eau est d'autant plus pertinente qu'il n'en existe pas sur la commune.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : - Créer un plan d'eau favorable à l'installation d'une riche biodiversité - Constituer un réservoir de biodiversité - Protéger ce réservoir de biodiversité
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune crée une zone de refuge pour la biodiversité sur son territoire
Calendrier prévisionnel	Réflexions sur le projet jusqu'en 2025, mise en œuvre à compter de 2025
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Conseil départemental de la Haute-Garonne - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Très difficile à chiffrer. Il faut compter une phase d'étude et une phase de mise en œuvre (terrassment etc)
	Détail par poste : - Études - Terrassement
	Éligibilité aux subventions : Possible (renaturation, zone d'expansion de crue, etc). Cofinancement Sicoval et Conseil départemental 31 possible
Indicateurs de réussite	Accueil de nouvelles espèces propres au milieu aquatique



Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Entretien régulier du plan d'eau créé : maintien de la surface en eau, suppression des espèces exotiques envahissantes, entretien des berges, etc • Inventaires de biodiversité réguliers
--	--



Action 11

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 3 – Améliorer les pratiques de gestion des espaces verts
Action 11 – Espacer les périodes de tonte / fauche, en accord avec les habitants

Contexte	Les pratiques de gestion des espaces verts ont un impact sur la biodiversité. La tonte et la fauche peuvent avoir des impacts directs sur la survie de certains végétaux qui ne supportent pas la taille. La période de fauche / tonte peut aussi perturber le cycle de vie de certaines espèces : si la fauche / tonte a lieu pendant la période de floraison ou de fructification, les graines produites n’arrivent pas à maturité et le cycle de vie de l’espèce est interrompu. Pour autant, les collectivités ont l’obligation d’entretenir les espaces verts pour des raisons réglementaires : permettre l’accès à certaines zones, limiter la prolifération d’espèces nuisibles, etc. Il arrive également que des zones soient tondues /fauchées particulièrement souvent à la demande des riverains, qui ont l’impression que des zones sont abandonnées et sales. Dans l’idéal, pour s’assurer de l’accomplissement du cycle de vie de la plupart des espèces de prairie, une tonte / fauche annuelle après la saison estivale en septembre suffit. L’enjeu sera dès lors de concilier les pratiques de gestion favorables à la biodiversité et les demandes de fauche / tonte des administrés. Sur la commune, plusieurs espaces sont d’ores et déjà gérés en « tonte raisonnée » avec une limitation du nombre de tontes (3 à 4 par an au maximum). Il est à noter que la gestion différenciée des espaces verts permet de réorienter les ressources habituellement mobilisées vers d’autres missions.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Développement d’une flore et d’une faune propres aux prairies gérées avec le minimum de tonte / fauche • Créer des prairies sauvages • Éducation à l’environnement auprès de la population : montrer les espèces, montrer les pratiques de gestion, montrer que les espaces gérés de façon différenciée ne sont ni abandonnés ni sales
	Cibles : • Service des espaces verts de la commune pour l’exécution • Service des espaces verts du Sicoval pour les espaces dont ils ont la charge • Habitants de la commune sur le plan de l’éducation à l’environnement
	Message : La commune favorise la biodiversité en accord avec ses habitants en améliorant les pratiques de gestion des espaces publics
Calendrier prévisionnel	Travail sur un plan de gestion des espaces verts en cours en 2023. Mise en œuvre dès 2024
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d’Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût inclus dans les charges de fonctionnement de la commune (personnel, machines...)
	Détail par poste : • Personnel • Carburant machines



	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Conduite d'1 hectare d'espaces verts en gestion différenciée d'ici 2025 • Créer au moins une prairie sauvage d'ici 2025
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Comptage du nombre effectif de passages d'engins de fauche / de tonte par secteurs • Inventaires de biodiversité sur ces espaces conduits en gestion différenciée • Inventaire de biodiversité sur les prairies sauvages créées



Action 12

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 4 – Améliorer les pratiques de gestion sur l’espace privé
Action 12 – Encourager les habitants à garder des zones sauvages dans leur jardin

Contexte	Les jardins privés sont parfois gérés de façon assez défavorable à la biodiversité : haies monospécifiques en bordure de parcelle, pelouse tondue à ras, etc. Or les jardins des particuliers peuvent constituer des réservoirs de biodiversité, et des refuges pour des espèces sensibles en milieu urbain. Mis bout à bout, les jardins peuvent constituer des corridors biologiques. De ce constat naît l’idée d’encourager les habitants à laisser une partie de leur jardin à la nature : pour voir ce qui pousse spontanément, pour accueillir des espèces, pour profiter d’un cadre de vie plus agréable, etc.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Multiplier les espaces laissés à la biodiversité « sauvage » dans les jardins des particuliers • Apporter une meilleure connaissance de la biodiversité aux habitants de la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune possédant un jardin
	Message : Les habitants de la commune d’Escalquens se préoccupent de la biodiversité et réservent une part de leur jardin à la biodiversité spontanée
Calendrier prévisionnel	Éléments de communication dès 2022, et communications régulières au cours des années suivantes
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d’Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Si publication spécifique biodiversité : environ 1 400 € pour 3 650 tirages d’un magazine 12 pages Si utilisation exclusive des supports de communication de la commune : pas de surcoût
	Détail par poste : Si publication spécifique : Création graphique : réalisée en interne ; Impression : pour 2 exemplaires par an, tirés à environs 1 500 exemplaires, environ 1 150 € ; Distribution : pas de distribution, uniquement mise à disposition sur des événements et en mairie Si publication sur les supports habituels de la commune : fraction des dépenses de communication
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Nombre de jardins s’ouvrant à la biodiversité spontanée : au moins 100 en 2025
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Demande de se manifester auprès de la mairie pour chaque habitant qui souhaite s’inscrire dans la démarche, qui permet un comptage des jardins participants



Action 13

Orientation 1 – Maîtriser les changements d’usage des sols
Objectif 4 – Améliorer les pratiques de gestion sur l’espace privé
Action 13 – Encourager les entreprises, y compris agricoles, à planter des haies

Contexte	A partir des années 1960, les agriculteurs ont été encouragés à arracher les haies qui séparaient leurs petites parcelles cultivées afin de faciliter le passage des engins agricoles et augmenter la production : c’était le remembrement des parcelles agricoles. Aujourd’hui, la tendance est au contraire au subventionnement à la plantation des haies champêtres. En effet, des études ont démontré l’intérêt de l’arbre dans le paysage agricole, tout particulièrement les haies champêtres : ombre, limitation du ruissellement, meilleure disponibilité en eau, mais aussi ressources en bois, en fruits parfois, refuge de biodiversité, corridor écologique... Ainsi les haies sont bénéfiques pour l’agriculture et pour la biodiversité. Reste que la plantation et l’entretien d’une haie champêtre représentent un gros travail. Souvent à implanter sur des terrains privés, les haies champêtres doivent inclure des espèces diversifiées et être plantées correctement pour rendre tous les services écosystémiques attendus. Enfin, les sites de production et les locaux de certaines entreprises peuvent être très étendus, et constituent une aubaine pour renforcer les continuités écologiques par la plantation de haies.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : - Augmenter le nombre de mètres linéaires (ml) de haies champêtres présentes sur les terrains privés pour renforcer les continuités écologiques - Reformer les continuités des haies sur les terrains agricoles
	Cibles : Toutes les entreprises de la commune
	Message : Les entreprises et les agriculteurs présents d’Escalquens s’efforcent de renforcer les continuités écologiques
Calendrier prévisionnel	Incitations à planter des haies dans les documents d’urbanisme dès 2023 dans le cadre de la révision du PLU Incitation dans la communication de la commune dès 2024
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Association Arbres et Paysages d’Autan - Chambre d’agriculture
Données financières	Estimation du coût global : Inclus dans les charges de fonctionnement de la collectivité, surtout par la diffusion d’informations
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	- Restauration les continuités des haies sur les terrains agricoles : au moins 500 ml d’ici 2025 - Création de nouvelles haies sur les terrains d’entreprises : au moins 500 ml d’ici 2025
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Mesure des ml de haies plantées



Action 14

Orientation 3 – Agir sur le changement climatique : réduire ses effets, s’y adapter
Objectif 5 – Rafraîchir la ville
Action 14 – Créer des îlots de fraîcheur : lien avec parc urbain et végétalisation urbaine

Contexte	Dans le contexte du réchauffement climatique, les épisodes météorologiques extrêmes seront de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses. Il faut ainsi s’attendre à ce que les canicules connues à l’été 2022 se multiplient dans les années et les décennies à venir. Dans les zones urbanisées, la chaleur est particulièrement intense : les rayons du soleil font chauffer les surfaces, engendrant une montée des températures particulièrement marquée sur les surfaces artificielles (bitume, béton...). Il s’agit de l’effet d’îlot de chaleur urbain. La végétation et particulièrement les arbres peuvent apporter de la fraîcheur, par l’ombre qu’ils projettent mais aussi par l’évapotranspiration. Pour permettre aux habitants de retrouver des espaces de fraîcheur, une seule solution : la végétalisation.
Origine de l’idée	Mairie Escalquens
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Mettre à la disposition des habitants de la commune des espaces où ils pourront profiter de températures plus fraîches qu’ailleurs en ville, et plus fraîches que chez eux
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune, consciente des effets du réchauffement climatique, prévoit des zones dans lesquelles la température sera naturellement moins élevée qu’ailleurs
Calendrier prévisionnel	Début de la réflexion dès 2022, et mise en œuvre en continu
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d’Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût essentiellement de l’achat et de la plantation de végétaux, dépendant donc du nombre total de végétaux à planter
	Détail par poste : - Achat végétaux - Plantation végétaux
	Éligibilité aux subventions : Possible
Indicateurs de réussite	Au moins 3 zones pouvant être qualifiées d’« îlots de fraîcheur » d’ici 2026
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Mesure du nombre de zones pouvant être qualifiées d’« îlots de fraîcheur »



Action 15

Orientation 3 – Agir sur le changement climatique : réduire ses effets, s’y adapter
Objectif 5 – Rafraîchir la ville
Action 15 – Favoriser le développement des ripisylves

Contexte	Dans le contexte du réchauffement climatique, les épisodes météorologiques extrêmes seront de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses. Il faut ainsi s’attendre à ce que les canicules estivales se multiplient dans les années et les décennies à venir. Dans les zones urbanisées, la chaleur est particulièrement intense : les rayons du soleil font chauffer les surfaces, engendrant une montée des températures particulièrement marquée sur les surfaces artificielles (bitume, béton...). Il s’agit de l’effet d’îlot de chaleur urbain. La végétation et particulièrement les arbres peuvent apporter de la fraîcheur, par l’ombre qu’ils projettent mais aussi par l’évapotranspiration. Les milieux aquatiques et la végétation l’entourant (ripisylve) peuvent également participer au rafraîchissement de la ville.
Origine de l’idée	Mairie Escalquens
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Épaissir et renforcer la ripisylve afin de rafraîchir la ville, et proposer aux habitants des espaces proches du ruisseau où ils pourront profiter de sa fraîcheur
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune, consciente des effets du réchauffement climatique, prévoit des zones dans lesquelles la température sera naturellement moins élevée qu’ailleurs, tout en favorisant la renaturation du ruisseau du Berjean
Calendrier prévisionnel	Début de la réflexion et de travaux dès 2022, et mise en œuvre en continu
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d’Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût supporté en partie par le Sicoval du fait de la compétence rivière et gestion de la ripisylve, et par la commune si le souhait est exprimé de planter au-delà de la ripisylve existante. Eventuel coût de signalétique à prévoir
	Détail par poste : - Achat végétaux - Plantation végétaux - Signalétique
	Éligibilité aux subventions : Possible
Indicateurs de réussite	- Suppression des discontinuités de la ripisylve - Développement de la végétation spontanée - Implantation de nouvelles espèces locales jusqu’alors absentes de la commune
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	- Travail de sensibilisation auprès des riverains du ruisseau - Chantiers de plantation réguliers - Inventaires réguliers des espèces rencontrées



Action 16

Orientation 4 – Limiter les pollutions
Objectif 6 – Limiter la pollution lumineuse
Action 16 – Engager une réflexion sur l’extinction de l’éclairage public

Contexte	La lumière émise la nuit, et notamment l’éclairage public, perturbe la faune nocturne et empêche certaines espèces d’accomplir leur cycle de vie. On parle de pollution lumineuse. Par ailleurs les tensions sur approvisionnement électrique et les prix de l’énergie conduisent à réaliser des économies en éteignant l’éclairage public.
Origine de l’idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Diminuer la pression sur la biodiversité et générer des économies d’énergie en éteignant l’éclairage public sur la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune favorise la biodiversité tout en réalisant des économies d’énergie
Calendrier prévisionnel	Mise en œuvre dès l’automne 2022 et poursuite de l’opération les années suivantes.
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux
Données financières	Estimation du coût global : Nul, l’opération est au contraire génératrice d’économies
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	Extinction de l’éclairage public sur tout ou partie de la commune sur une large partie de la nuit en incluant les zones éclairées par des dispositifs à LED
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Bilan annuel des économies d’énergie réalisées



Action 17

Orientation 4 – Limiter les pollutions
Objectif 6 – Limiter la pollution lumineuse
Action 17 – Rénover l'éclairage public dans le respect de la biodiversité

Contexte	Au fil des années, un constat a été dressé par les naturalistes : les éclairages perturbent la faune nocturne, mais certains aménagements de l'éclairage peuvent en limiter les impacts négatifs. Ainsi, il existe une réglementation relative à la température en degrés Kelvin d'éclairage, sur l'orientation de l'éclairage, etc. Ces prescriptions se trouvent dans l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. Un vaste programme de rénovation de l'éclairage public est en cours sur la commune depuis 2021. Il vise à remplacer tous les points d'éclairage public actuels par des dispositifs respectant la réglementation et à faible consommation d'énergie.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Diminuer la pression sur la biodiversité et générer des économies d'énergie en améliorant l'éclairage public sur la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune favorise la biodiversité tout en réalisant des économies d'énergie.
Calendrier prévisionnel	Mise en œuvre depuis 2021 et programme de rénovation pluriannuel jusqu'à la rénovation de la totalité des points d'éclairage
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG)
Données financières	Estimation du coût global : Plusieurs millions d'euros répartis sur un programme pluriannuel d'investissement
	Détail par poste : - Achat matériel - Installation
	Éligibilité aux subventions : Possible
Indicateurs de réussite	Changement de l'intégralité des points d'éclairage de la commune pour des dispositifs conformes à la réglementation et économes en énergie
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Bilan annuel du nombre de points d'éclairage changés



Action 18

Orientation4 – Limiter les pollutions
Objectif 7 – Limiter la pollution des eaux
Action 18 – Maintenir un bon niveau de qualité de l'eau des ruisseaux de la commune

Contexte	Les pollutions directes font partie des 5 grandes causes d'extinction de la biodiversité. La pollution des eaux a un impact particulier dans la mesure où les milieux aquatiques sont fragiles. Ces pollutions peuvent revêtir des formes variées : rejets directs dans les cours d'eau, polluants entraînés par les eaux de ruissellement, polluants atmosphériques entraînés vers le sol avec la pluie... Le Sicoval assure la mesure et le suivi de la qualité des cours d'eau de la commune.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Améliorer la qualité des cours d'eau en diminuant les polluants rejetés
	Cibles : Tous les habitants de la commune, toutes les activités de la commune
	Message : La commune souhaite favoriser la biodiversité notamment aquatique en améliorant la qualité de l'eau
Calendrier prévisionnel	Dès 2024
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Dépendant des mesures à prendre en fonction des pollutions relevées
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	Amélioration de la qualité de l'eau des ruisseaux de la commune
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Mesures régulières des principaux polluants



Action 19

Orientation 5 – Limiter la propagation des espèces nuisibles
Objectif 8 – Lutter contre les espèces autochtones nuisibles
Action 19 – Limiter la prolifération des rats

Contexte	La commune connaît depuis plusieurs années une recrudescence du nombre de rats, ayant entraîné une réaction de la commune : • passage régulier d'un dératiser sur le réseau d'eau pluviale de la commune • fourniture de doses de poison aux habitants de la commune en faisant la demande Le raticide présente toutefois des inconvénients : • les enfants peuvent l'ingérer • les animaux de compagnie et animaux sauvages peuvent l'ingérer • les prédateurs naturels du rat peuvent être intoxiqués en se nourrissant de rats mourants ou morts du fait du poison Les produits raticides doivent donc être utilisés avec parcimonie.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus :
	• Diminuer les nuisances liées à la prolifération de rats sur la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune Message : La commune veille à limiter la prolifération d'espèces nuisibles, notamment les rats
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Instances de démocratie participative • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global :
	Environ 4 000 € par an
	Détail par poste : • Passage dératiser : 3 993,60 € en 2023 Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Réduction du nombre de passages nécessaires du dératiser
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Suivi du nombre de passages du dératiser



Action 20

Orientation 5 – Limiter la propagation des espèces nuisibles
Objectif 8 – Lutter contre les espèces autochtones nuisibles
Action 20 – Sensibiliser sur la prédation des chats

Contexte	Les chats domestiques consomment essentiellement des aliments mis à disposition par leurs maîtres. Pour autant, les chats ont un instinct de chasse, même bien nourris : ils chassent des proies, mais ne les consomment pas. Cette prédation s'ajoute aux nombreuses causes d'extinction de la biodiversité. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) estime en effet qu'environ 75 millions d'oiseaux sont tués chaque année en France par la prédation des chats domestiques. Certaines sources qualifient même cette prédation de première cause d'extinction de l'avifaune sauvage en France.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Assurer la plus complète information auprès de tous les propriétaires de chats sur la commune à la fois des enjeux de la prédation des chats sur la biodiversité, et des solutions pour limiter l'impact de cette prédation
	Cibles : Tous les habitants de la commune, et plus particulièrement les propriétaires actuels de chats
	Message : La commune cherche à limiter les menaces pesant sur la biodiversité locale
Calendrier prévisionnel	Dès 2023
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Si publication spécifique biodiversité : environ 1 400 € pour 3 650 tirages d'un magazine 12 pages Si utilisation exclusive des supports de communication de la commune : pas de surcoût.
	Détail par poste : Si publication spécifique : Création graphique : réalisée en interne ; Impression : pour 2 exemplaires par an, tirés à environs 1 500 exemplaires, environ 1 150 € ; Distribution : pas de distribution, uniquement mise à disposition sur des événements et en mairie Si publication sur les supports habituels de la commune : fraction des dépenses de communication.
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	- Diminution du nombre de chats libres sur la commune - Diminution du nombre d'interventions à programmer pour la capture et la stérilisation des chats libres
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	- Bilan annuel du nombre de chats libres recensés sur la commune - Bilan annuel du nombre d'interventions de capture et stérilisation de chats libres



LES SOLUTIONS pour limiter la prédation du chat et protéger la petite faune sauvage

ASSURER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, EN LIBRE SERVICE

Limite ses déplacements à la recherche de proies.



LE FAIRE STÉRILISER RAPIDEMENT

Limite les vagabondages, les marquages territoriaux, les maladies, la prolifération et les abandons.

OFFRIR DES JEUX

Diminue son instinct de chasseur pour le plaisir de jouer chaque jour, seul ou avec vous.



EMPÊCHER LES CHATS DE PASSER

- Avec une grille Stop Chat, des branches épineuses... pour déranger, sans blesser.



- Une barrière Stop Minou ou un entonnoir pour empêcher l'accès aux nids ou aux mangeoires dans les arbres.



ÉLOIGNER LE CHAT

- Avec des plantes répulsives, comme *Coleus canina*.



- Avec un mélange à vaporiser quotidiennement (eau, citron et huile essentielle d'eucalyptus).



- Avec un appareil à ultrasons Catwatch®.



- Avec un arrosage à détection de mouvements.



- Après un épisode prolongé de pluie, au crépuscule, au moment de l'envol des jeunes, ou en votre absence, gardez, si possible, votre chat dans la maison...



AMÉNAGER DES ZONES « REFUGES »

Des hautes herbes, haies sauvages... pour abriter la petite faune sauvage du jardin.



ALERTER LA FAUNE SAUVAGE

Avec un collier (de sécurité) à clochettes ou une collerette colorée.



Action 21

Orientation 5 – Limiter la propagation des espèces nuisibles

Objectif 9 – Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Action 21 – Limiter la prolifération du moustique tigre

Contexte	La commune d'Escalquens, comme toutes les communes de l'agglomération toulousaine, connaît depuis le milieu des années 2010 une recrudescence du nombre de moustiques tigres. Ceux-ci sont devenus une nuisance qui, d'avril à octobre, oblige les habitants de la commune à se protéger. Au-delà des nuisances liées aux piqûres et démangeaisons, le moustique tigre peut être vecteur de virus comme le chikungunya, la dengue ou le zika. La lutte contre la prolifération du moustique tigre revêt ainsi un enjeu de santé publique. La commune expérimente depuis 2021 une campagne de lutte contre la prolifération du moustique, en prévoyant un dispositif ou une action de lutte à chaque étape de cycle de vie du moustique : • contre les larves : un épandage de Bti, une bactérie s'attaquant au système digestif des larves de moustiques, toutes les 2 semaines d'avril à octobre, dans les ruisseaux et fossés en eau de la commune • contre les moustiques cherchant à piquer : la mise à disposition d'habitants sélectionnés sur des critères de proximité avec des points d'eau et de végétation abondante, de 35 bornes anti-moustiques en tout entre 2021 et 2022 • contre les moustiques cherchant à pondre : la mise à disposition de 900 pièges pondoires à tous les habitants en ayant fait la demande, permettant d'équiper 450 foyers à la date de publication de cette stratégie biodiversité En parallèle, la commune a communiqué à plusieurs reprises sur les gestes à adopter et ceux à éviter pour que chacun puisse prendre part à la lutte contre la prolifération du moustique : les moustiques vivent et piquent dans un rayon moyen d'environ 100 mètres autour de leur lieux de naissance. Ainsi, le moustique qui vous pique chez vous est né tout près. Il faut donc que chacun veille à éliminer les points d'eau stagnante chez soi, afin d'empêcher les moustiques de pondre et ainsi casser le cycle de reproduction. L'influence de la météo est également très importante, puisque les moustiques prolifèrent lorsqu'il fait chaud et humide, et sont peu actifs lors des baisses de température et en cas d'humidité trop faible. De l'aveu même des scientifiques travaillant sur la question, l'éradication complète du moustique tigre est impossible, nous ne pouvons qu'agir sur sa population. Le bilan de l'expérimentation de la commune est assez inégal, avec des retours globalement positifs des détenteurs de pièges pondoires, et des retours mitigés des détenteurs de bornes anti-moustiques : les conditions à respecter pour garantir une efficacité satisfaisante et la fiabilité des bornes rendent leur coût injustifiable.
Origine de l'idée	Mairie Escalquens
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Réduire les nuisances occasionnées par le moustique tigre sur la commune • Réduire le nombre de moustiques tigres sur la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune, s'appuyant sur son expérimentation dans la lutte contre la prolifération du moustique tigre, démultiplie les actions et dispositifs ayant des effets bénéfiques qu'elle a pu mesurer.
Calendrier prévisionnel	Depuis 2021 et les années suivantes



Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Selon la portée donnée aux actions, le nombre de dispositifs fournis, le coût peut varier de 5 000 € / an à potentiellement plus de 45 000 € / an comme lors de l'année de lancement de l'expérimentation en 2021
	Détail par poste : • Épandage Bti 12 passages / an, soit 1 passage toutes les 2 semaines de mi-avril à début octobre environ : environ 5 000 € • Achat d'1 borne anti-moustiques : environ 500 € • Achat d'attractant pour les bornes anti-moustiques : 85 € / an / borne • Achat de bouteilles de gaz pour alimenter les bornes anti-moustiques : environ 180 € / an / borne • Achat de pièges pondoirs : environ 44 € le lot de 2 (pas vendus à l'unité) • Achat de recharges en bandes collantes : 9 € / piège / an
	Éligibilité aux subventions : PRSE 2 Occitanie, pour lequel la commune n'a pas été retenue
Indicateurs de réussite	• Réduction des nuisances liées à la prolifération des moustiques • Niveau de satisfaction des attributaires de bornes anti-moustiques • Couverture de la commune en dispositifs
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Nombre de dispositifs distribués • Répartition uniforme des dispositifs sur l'ensemble de la commune, avec un suréquipement dans les zones les plus proches des points d'eau et de la végétation abondante • Suivi mensuel des attributaires de bornes anti-moustiques



Action 22

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 10 – Inventorier la biodiversité
Action 22 – Cartographier les haies et les arbres

Contexte	La commune compte encore des haies champêtres et des arbres remarquables. L'intérêt écologique de ces haies champêtres et de ces arbres remarquables est majeur, et grandit à mesure qu'ils vieillissent : réservoir de biodiversité, corridor écologique, intérêt patrimonial...
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Réaliser et publier une cartographie évolutive permettant d'identifier et de suivre l'évolution des haies champêtres et des arbres remarquables de la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune d'Escalquens comporte encore des haies champêtres et des arbres remarquables à identifier et préserver
Calendrier prévisionnel	Depuis 2022
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût du temps de travail nécessaire à la mise en forme et la publication des inventaires cartographiés
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	Publication d'une cartographie des haies champêtres et des arbres remarquables
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Mise à jour régulière de l'inventaire cartographique



Action 23

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 10 – Inventorier la biodiversité
Action 23 – Identifier les plantes

Contexte	La commune compte une grande diversité de végétaux, des espèces les plus communes aux plus emblématiques. La protection de l'environnement passe nécessairement par une meilleure connaissance de chacun de la diversité de la vie qui l'entoure.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Améliorer la connaissance des habitants de la commune de leur patrimoine végétal • Proposer des ateliers de sensibilisation sous forme de « balades naturalistes »
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune souhaite encourager les habitants à mieux connaître leur patrimoine végétal
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Instances de démocratie participative • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coûts de communication, intégrés dans les supports de communication habituels de la commune.
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Nombre de participants aux balades naturalistes
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Nombre de balades naturalistes réalisées



Action 24

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 10 – Inventorier la biodiversité
Action 24 – Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale

Contexte	L'État est porteur d'un programme de financement d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). « Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus : - la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats, - la production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire, - la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent. Ces productions doivent être livrées et rendues publiques. » Source : https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale La commune, dans le cadre de la reconnaissance TEN, s'est engagée à réaliser 3 actions : élaborer la présente stratégie biodiversité, réaliser un ABC, et mettre en place des sentiers d'interprétation. L'OFB préfère financer des ABiC (Atlas de la Biodiversité InterCommunale), démontrant ainsi une démarche partenariale entre les parties prenantes. Le Sicoval ayant déjà entamé la démarche en accompagnant 2 communes de l'intercommunalité (Castanet-Tolosan, Odars), la commune d'Escalquens est accompagnée avec 3 autres communes (Corronsac, Belberaud et Péchabou) afin d'agrandir le territoire de projet de l'ABiC. Toutefois, l'OFB préfère financer des projets sur des territoires qui ne sont pas déjà entrés dans la démarche d'ABC ou d'ABiC. Ainsi, il nous faudra trouver des solutions pour convaincre l'OFB de participer au financement, ou de minimiser nos coûts au point de pouvoir se passer d'un apport financier extérieur.
Origine de l'idée	Mairie Escalquens
Objectifs opérationnels	Effets attendus :
	Disposer d'un ABC sur la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune Message : La commune d'Escalquens approfondit ses connaissances naturalistes en s'intégrant dans un dispositif reconnu
Calendrier prévisionnel	Conception du projet et de la réponse à l'appel à projet de l'OFB en 2022 et 2023
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Instances de démocratie participative



	- Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Environ 40 000 € à l'échelle de la commune sur 3 ans
	Détail par poste : Études naturalistes : 20 000 € Mesures d'accompagnement : 20 000 €
	Éligibilité aux subventions : Oui, celles de l'OFB. Et co-financement possible du Sicoval
Indicateurs de réussite	Publication de l'ABC au terme des 3 ans d'études nécessaires
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Suivi régulier de l'état d'avancement de réalisation de l'ABC



Action 25

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 10 – Inventorier la biodiversité
Action 25 – S'appuyer sur OpenStreetMap et la participation des habitants pour inventorier la biodiversité

Contexte	OpenStreetMap est un outil de cartographie en ligne permettant à tous les internautes de renseigner des informations, y compris des données naturalistes. Cet outil permettrait ainsi de faciliter la participation des habitants de la commune aux inventaires de biodiversité.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Disposer d'une cartographie de la biodiversité interactive et accessible en ligne
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : Tous les habitants de la commune peuvent contribuer à une meilleure connaissance de la biodiversité
Calendrier prévisionnel	Mise en place dès 2022
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût du temps de travail agent
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	Mise en ligne d'une cartographie interactive sur le site Internet de la mairie
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Mise à jour régulière de la cartographie, à mesure des nouvelles observations réalisées



Action 26

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 10 – Inventorier la biodiversité
Action 26 – Inventorier les plans et cours d'eau

Contexte	Inventorier la biodiversité, c'est aussi inventorier les milieux, y compris les milieux aquatiques qui sont particulièrement riches en biodiversité, puisqu'on y trouve les espèces strictement aquatiques, les espèces strictement terrestres à la recherche d'eau, et les espèces vivant entre ces milieux.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Disposer d'une cartographie des plans et cours d'eau de la commune
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : La commune d'Escalquens dispose d'un certain nombre de plans et cours d'eau, qu'il convient de préserver
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût du temps de travail agent
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	Publication d'une cartographie des cours d'eau
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Visites terrains par les élus, techniciens et bénévoles de la commune



Action 27

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature
Action 27 – Développer des sentiers de promenade

Contexte	La commune compte quelques chemins agréables à parcourir à pied, idéaux pour prendre le temps de découvrir la biodiversité. Des sentiers de promenade bien identifiés permettraient de faciliter leur accès et d'inciter les habitants et les visiteurs à partir à leur découverte.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Disposer d'un réseau de sentiers de promenade identifié
	Cibles : Tous les habitants et visiteurs de la commune
	Message : La commune d'Escalquens est une commune dans laquelle il est agréable de se promener grâce à ses sentiers de promenade
Calendrier prévisionnel	A partir de 2023
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Instances de démocratie participative - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Dépendant du niveau d'aménagements, de la signalétique, du linéaire de sentiers à réaliser...
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Probable dans le cadre du développement touristique
Indicateurs de réussite	Disposer d'un réseau de sentiers de promenade
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Définition d'itinéraires, de tracés, de travaux à réaliser au fil des années



Action 28

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature
Action 28 – Communiquer sur les espèces identifiées

Contexte	La communication sur les espèces identifiées est un corollaire des inventaires : diffuser la connaissance des espèces identifiées permet d'informer la population, de l'intéresser au sujet, de sorte à lui donner envie de protéger la biodiversité qui l'entoure. Certaines espèces emblématiques sont des portes d'entrée pour le monde naturaliste.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : Intégrer dans la communication de la commune une communication régulière sur les espèces identifiées
	Cibles : Tous les habitants de la commune
	Message : Les habitants de la commune peuvent prendre connaissance des données naturalistes qui sont mises à leur disposition
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux
Données financières	Estimation du coût global : Si publication spécifique biodiversité : environ 1 400 € pour 3 650 tirages d'un magazine 12 pages Si utilisation exclusive des supports de communication de la commune : pas de surcoût
	Détail par poste : Si publication spécifique : Création graphique : réalisée en interne ; Impression : pour 2 exemplaires par an, tirés à environs 1 500 exemplaires, environ 1 150 € ; Distribution : pas de distribution, uniquement mise à disposition sur des événements et en mairie Si publication sur les supports habituels de la commune : fraction des dépenses de communication
	Éligibilité aux subventions : Oui, les subventions ABC
Indicateurs de réussite	- Publication de 2 livrets / magazines sur la biodiversité chaque année OU - Plusieurs publications d'articles liés à la biodiversité chaque année sur les supports habituels
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Établissement d'un calendrier éditorial sur la biodiversité



Action 29

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature
Action 29 – Sensibiliser les habitants sur la biodiversité sur leur espace privé ; la connaître, la préserver, l'améliorer

Contexte	La sensibilisation des habitants s'inscrit dans un contexte impératif de préserver la biodiversité, en réponse aux menaces grandissantes telle que la destruction des habitats et le réchauffement climatique.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Les encourager à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement • Lutter contre les espèces invasives au profit des essences locales • Diminuer l'utilisation d'intrants chimiques (anti-limace, etc) au profit d'autres alternatives • Renforcer le lien entre les citoyens et leur environnement
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : Il est nécessaire de faire émerger une prise de conscience collective et encourager un comportement respectueux en faveur de la biodiversité
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Si publication spécifique biodiversité : environ 1 400 € pour 3 650 tirages d'un magazine 12 pages. Si utilisation exclusive des supports de communication de la commune : pas de surcoût
	Détail par poste : Si publication spécifique : Création graphique : réalisée en interne ; Impression : pour 2 exemplaires par an, tirés à environs 1 500 exemplaires, environ 1 150 € ; Distribution : pas de distribution, uniquement mise à disposition sur des événements et en mairie. Si publication sur les supports habituels de la commune : fraction des dépenses de communication
	Éligibilité aux subventions : Oui, les subventions ABC
Indicateurs de réussite	• Enquête à diffuser auprès des habitants pour évaluer la proportion des habitants ayant adopté des pratiques respectueuses et durables et leur perception générale sur la qualité paysagère • Sur la communication : Publication de 2 livrets / magazines sur la biodiversité chaque année OU Plusieurs publications d'articles liés à la biodiversité chaque année sur les supports habituels
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Établissement d'un calendrier éditorial sur la biodiversité



Action 30

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature
Action 30 – Encourager la pratique du vélo

Contexte	Dans le contexte de lutte contre le réchauffement climatique, le fait d'encourager la pratique des mobilités douces comme le vélo apparaît comme essentiel pour permettre le développement de transports durables. La pratique du vélo permet aussi de ralentir, prendre le temps d'observer et de découvrir la faune et la flore invisibles depuis une voiture.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : - Réduction de la dépendance à la voiture ou autre véhicule motorisé en favorisant les mobilités douces ; Réduction de la congestion routière ; Réduction des émissions de GES. - Plus grande proximité de la population avec la biodiversité
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : Favoriser un mode de transport écologique , durable et sain, qui permet de se rapprocher de la biodiversité
Calendrier prévisionnel	2024 et au delà
Acteurs impliqués	- Élus - Services municipaux - Services du Sicoval - Groupe de travail citoyen de la biodiversité - Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coûts de développement des infrastructures cyclables et de communication sur la pratique du vélo
	Détail par poste : - Infrastructures cyclables : difficile à chiffrer, dépendra du réseau exact à développer, des participations du Sicoval, du CD31, éventuellement de l'État - Communication : Si publication spécifique biodiversité : environ 1 400 € pour 3 650 tirages d'un magazine 12 pages ; Si utilisation exclusive des supports de communication de la commune : pas de surcoût
	Éligibilité aux subventions et participations : Sicoval, CD31, État, OFB
Indicateurs de réussite	Augmentation du nombre de cyclistes
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	Mise en œuvre des pistes cyclables identifiées dans l'OAP Mobilités du PLU.



Action 31

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature
Action 31 – Parcours de la biodiversité

Contexte	La commune s'est engagée, dans le cadre du programme TEN, à réaliser 3 actions, dont un sentier d'interprétation. Il s'agit d'un parcours sur lequel sont disséminés des panneaux d'information sur la biodiversité. Cette action intervient dans un contexte de volonté de sensibilisation à la biodiversité locale, la favorisation d'une cohabitation harmonieuse entre les habitants et leur environnement.
Origine de l'idée	Mairie d'Escalquens dans le cadre de l'ABC
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Information des habitants sur la diversité faune / flore qu'ils peuvent rencontrer à proximité de chez eux • Sensibilisation des habitants sur les impacts de la pression anthropique • Amélioration du cadre et de la qualité de vie
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : La commune souhaite mettre en avant la biodiversité présente dans l'espace urbain
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Frais d'impression des panneaux disséminés sur le parcours
	Détail par poste : • Feuilles A3 plastifiées : moins d'1€ par feuille • Piquets bois : moins d'1€ par piquet
	Éligibilité aux subventions : Oui dans le cadre de l'ABC
Indicateurs de réussite	• Renouvellement du sentier d'interprétation du centre-ville chaque année • Création de nouveaux sentiers régulièrement
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Organisation chaque année de la nouvelle édition du sentier d'interprétation et bilan de l'année précédente



Action 32

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature
Action 32 – Réaliser des balades naturalistes régulières

Contexte	Les balades naturalistes sont des promenades sur un circuit défini, visant à faire découvrir aux participants la faune et la flore locale. Les balades sont animées par des personnes passionnées, expertes dans un domaine particulier, qui prennent plaisir à partager leurs connaissances. C'est un bon moyen pour faire découvrir aux habitants de la commune la biodiversité locale, tout en créant du lien et en favorisant les échanges d'expériences et de connaissances.
Origine de l'idée	Mairie d'Escalquens dans le cadre de TEN
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Découverte de la diversité des espèces faunistiques et floristiques ainsi que de leur écosystèmes • Sensibiliser les habitants sur l'importance de la préservation de la biodiversité • Valorisation des espaces naturels et des espèces
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : S'immerger dans la nature et encourager les activités de plein air tout en acquérant des connaissances sur la biodiversité
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coûts de communication liés aux balades, intégrés dans la communication de la commune.
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Nombre de participants aux balades naturalistes : au moins 10 à chaque événement
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Organisation d'au moins une balade naturaliste par an



Action 33

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 11 – Favoriser les interactions des habitants avec la nature
Action 33 – Réaliser un jeu de piste de la biodiversité

Contexte	Le jeu est un des moyens les plus efficaces pour mémoriser des informations. Un jeu de piste, en plein air, permet en plus de s'entraîner à l'orientation en interagissant directement avec la nature. Un jeu de piste n'est pas réservé aux enfants : toutes les générations sont les bienvenues.
Origine de l'idée	Mairie d'Escalquens
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Éducation, valorisation et sensibilisation sur la biodiversité • Favoriser les interactions sociales • Transmissions de connaissances
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : La commune sensibilise les habitants de tous les âges de manière ludique
Calendrier prévisionnel	Dès 2024
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coûts de réalisation (temps de travail agents) Coûts d'impression, de plastification, de piquets et de liens pour accrocher les affiches et affichettes du jeu de piste : quasiment nul pour la collectivité
	Détail par poste : • Feuilles A3 plastifiées : moins d'1€ par feuille • Piquets bois : moins d'1€ par piquet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Le nombre de participants au jeu de piste, lors d'événements organisés autour et au quotidien
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Impossible de réaliser un comptage du nombre de participants au quotidien. Comptage du nombre de participants lors d'événements spécifiques



Action 34

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 12 – Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité
Action 34 – Sensibiliser les publics scolaires, les former

Contexte	Les publics scolaires sont une porte d'entrée dans les foyers, et des moteurs des changements d'habitudes dans les familles. Cette action intervient dans le cadre de l'enjeu de sensibiliser et former les plus jeunes, y compris hors cadre des enseignements scolaires.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Acquérir des connaissances sur les enjeux de préservation de la biodiversité • Participer à des actions sous la forme de projets scolaires, de jardinage, etc
	Cibles : Les élèves des écoles élémentaire et maternelle, voire du collège
	Message : La commune souhaite informer et sensibiliser sur la biodiversité dès le plus jeune âge
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Temps de travail agents de réalisation des interventions si recours aux services de la commune
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Une intervention de sensibilisation pour chaque classe de primaire
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Échanger avec les professeurs sur l'efficacité des actions mises en œuvre pour permettre d'identifier les possibilités d'amélioration ou non



Action 35

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 12 – Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité
Action 35 – Obtenir des labels et reconnaissances pour les bonnes pratiques de la commune sur la biodiversité

Contexte	L'obtention de labels est conditionnée au respect d'un cahier des charges et de la mise en œuvre d'actions. Ainsi le label vient attester le respect de certaines pratiques par la commune. C'est, pour la commune, un moyen de valoriser son action et de faire la démonstration objective d'une démarche vertueuse.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Montrer l'engagement de la commune • Développer des actions et projets avec les subventions et aides perçues grâce à l'obtention de certains labels • Intégrer de nouvelles pratiques plus vertueuses pour la biodiversité
	Cibles : Les agents municipaux, les élus
	Message : La commune d'Escalquens est engagée et le démontre par l'obtention de labels.
Calendrier prévisionnel	Dès 2022 avec la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval
Données financières	Estimation du coût global : Temps de travail agents, avec des perspectives intéressantes pour obtenir des financements.
	Détail par poste : Dépendant du temps de travail agents nécessaire.
	Éligibilité aux subventions : La finalité est d'obtenir des subventions et des financements induits par l'obtention des labels et reconnaissances.
Indicateurs de réussite	• Obtention et conservation d'au moins un label ou une reconnaissance
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Mise en place des actions requises pour obtenir et conserver un label ou une reconnaissance.



Action 36

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 12 – Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité
Action 36 – Publier et communiquer sur les bons gestes, de l'actualité, des retours d'expérience

Contexte	La sensibilisation des habitants s'inscrit dans un contexte impératif de préserver la biodiversité, en réponse aux menaces grandissantes telles que la destruction des habitats et le réchauffement climatique.
Origine de l'idée	Mairie d'Escalquens, dans le cadre de l'ABC
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Permettre la circulation d'informations utiles concernant la biodiversité • Induire des changements d'habitudes et de comportements
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : Il est nécessaire de faire émerger une prise de conscience collective et encourager un comportement respectueux en faveur de la biodiversité
Calendrier prévisionnel	Dès 2022
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Si publication spécifique biodiversité : environ 1 400 € pour 3 650 tirages d'un magazine 12 pages Si utilisation exclusive des supports de communication de la commune : pas de surcoût.
	Détail par poste : Si publication spécifique : Création graphique : réalisée en interne ; Impression : pour 2 exemplaires par an, tirés à environs 1 500 exemplaires, environ 1 150 € ; Distribution : pas de distribution, uniquement mise à disposition sur des événements et en mairie Si publication sur les supports habituels de la commune : fraction des dépenses de communication.
	Éligibilité aux subventions : Oui, les subventions ABC
Indicateurs de réussite	• Enquête à diffuser auprès des habitants pour évaluer la proportion des habitants ayant adopté des pratiques respectueuses et durables et leur perception générale sur la qualité paysagère • Sur la communication : ◦ Publication de 2 livrets / magazines sur la biodiversité chaque année OU ◦ Plusieurs publications d'articles liés à la biodiversité chaque année sur les supports habituels
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Établissement d'un calendrier éditorial sur la biodiversité



Action 37

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 12 – Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité
Action 37 – Réaliser des conférences / des expositions sur la biodiversité

Contexte	L'éventail des moyens de communication auprès du public inclut des conférences et des expositions. Ces éléments permettent une interaction du public avec les canaux d'informations, parce qu'il faut se déplacer pour aller jusqu'à l'information.
Origine de l'idée	Mairie d'Escalquens dans le cadre de l'ABC
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Sensibilisation des habitants aux enjeux autour de la biodiversité • Montrer l'engagement de la commune pour l'environnement • Éveiller une prise de conscience et des proposition d'actions • Permettre d'inciter à la contribution citoyenne (réalisation d'inventaire, etc)
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune, et ce, peu importe leur tranche d'âge
	Message : La commune propose un ensemble d'événements et d'animations pour informer et sensibiliser sur la biodiversité
Calendrier prévisionnel	Dès 2023
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Temps de travail agents, coûts éventuels de réalisation d'expositions et de supports d'information
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Oui, dans le cadre de l'ABC
Indicateurs de réussite	• Au moins 3 événements par an
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Réaliser une programmation annuelle et la suivre



Action 38

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 12 – Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité
Action 38 – Réaliser des Fresques du Climat et de la Biodiversité

Contexte	Les Fresques du Climat et de la Biodiversité ont été créées par des associations éponymes. Elles consistent en un jeu de cartes présentant les causes et conséquences du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, et se déroulent sous formes d'ateliers en petits groupes avec un animateur. Les participants doivent alors mettre les cartes en relation, et identifier les liens de causalité entre celles-ci. Il s'agit d'un moyen ludique d'identifier et de mémoriser les causes et conséquences du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Ces ateliers permettent également de générer des échanges entre les participants, pour penser les solutions.
Origine de l'idée	Mairie d'Escalquens pour l'ABC
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Comprendre les enjeux liés au climat et à la biodiversité • Étudier l'impact des activités humaines • Réaliser ces fresques au sein d'ateliers ludiques • Proposition de pistes d'amélioration/ d'action
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune, sans limite d'âge
	Message : La commune d'Escalquens propose des ateliers ludiques pour mieux comprendre les causes et conséquences du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité
Calendrier prévisionnel	Dès 2024
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Dépend de la présence rémunérée de membres des associations des Fresques, dépend du besoin de former des animateurs sur la commune
	Détail par poste : Formation à titre individuel pour être animateur : de l'ordre de 35 €, jusqu'à 600 € au titre d'une organisation
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Proposer au moins 3 sessions d'ateliers de Fresques chaque année
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Réaliser un calendrier de mise en œuvre des ateliers



Action 39

Orientation 6 – Mieux connaître la biodiversité
Objectif 13 – S'approprier la biodiversité cultivée
Action 39 – Mettre en place une grainothèque

Contexte	Une grainothèque est un contenant au sein duquel toute personnes peut déposer et prendre des graines, notamment d'essences potagères. L'objectif est de pouvoir proposer à tout un chacun de pouvoir faire pousser des fruits et légumes chez soi, gratuitement. Toute personne qui prend des graines est invitée à en déposer à son tour, afin de faire vivre cette grainothèque et d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Ce système de troc permet de perpétuer des essences potagères parfois anciennes.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Développer et faire connaître le concept de troc d'une grainothèque • Permettre un accompagnement pédagogique (documentation en libre-service) • Perpétuer et continuer de faire vivre des essences potagères anciennes
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : La biodiversité peut aussi se cultiver
Calendrier prévisionnel	Dès 2024
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Instances de démocratie participative • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Coût de fabrication et de maintenance d'une boîte en bois, à mettre en place en intérieur (mairie, médiathèque...) ou en extérieur (place centrale face mairie, place de l'Oustal face au Centre social avec la boîte à livre...)
	Détail par poste : Quelques dizaines d'euros.
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Présence permanente, tout au long de l'année, de sachets de graines à échanger
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Mise en place et maintenance régulière de la grainothèque (réparations, dégradations...)



Action 40

Orientation 7 – Améliorer la biodiversité
Objectif 14 – Favoriser l'installation des espèces
Action 40 – Réflexion sur l'installation de ruches

Contexte	L'abeille est le symbole de la pollinisation. Par le butinage, et ses visites de multiples fleurs, l'abeille participe à la reproduction des végétaux, y compris les végétaux dont nous nous nourrissons. Une part importante de l'agriculture repose ainsi sur l'action des pollinisateurs. L'installation de ruches peut ainsi avoir une vertu pédagogique de sensibilisation du public aux enjeux de la pollinisation. Certaines normes peuvent limiter l'installation de ruches notamment à proximité des habitations. Il convient également de noter que l'installation de ruches d'abeilles domestiques peut avoir des conséquences sur les populations de pollinisateurs sauvages : https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/quand-les-abeilles-domestiques-concurrent-les-pollinisateurs-sauvages/. L'installation de ruches ne saurait dispenser de mener des actions en faveur de la biodiversité sauvage.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus :
	• Sensibilisation auprès des habitants • Porteur de lien social
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune, de tous les âges Message : La commune sensibilise sur les questions de pollinisation
Calendrier prévisionnel	Dès 2024
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Dépend du niveau d'implication souhaité de la commune : • Si ruches mises en place et portées par des apiculteurs / une association • Si la commune doit mettre un terrain à disposition • Si la commune doit mettre en place des espaces abrités
	Détail par poste : Sans objet
	Éligibilité aux subventions : Sans objet
Indicateurs de réussite	• Au moins une ruche installée sur la commune, avec visites ouvertes pour tous publics
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Programme de visite et d'ouverture annuel



Action 41

Orientation 7 – Améliorer la biodiversité
Objectif 14 – Favoriser l'installation des espèces
Action 41 – Installer des nichoirs et abris

Contexte	Il arrive que des espèces aient du mal à s'installer dans des secteurs anthropisés. Pour favoriser leur installation, il est possible de mettre en place des nichoirs et des abris artificiels. Ces dispositifs visent à proposer des lieux de repos et / ou de ponte prêts à l'emploi pour des espèces ciblées, souvent des espèces particulièrement sensibles et / ou fragiles. Ainsi les dimensions et caractéristiques de chaque gîte sont propres à chaque espèce. Certaines espèces ne s'installeront que dans des gîtes sans aucune trace de passage d'autres individus, il faudra alors les désinfecter par le feu d'une année sur l'autre. La mise en place de tels dispositifs ne doit pas effacer la nécessité de conserver et améliorer des milieux naturels.
Origine de l'idée	Groupe de travail citoyen de la biodiversité
Objectifs opérationnels	Effets attendus : • Création de sites favorable à la nidification / au repos des espèces • Meilleure connaissance des différentes espèces d'oiseaux et de chiroptères
	Cibles : L'ensemble des habitants de la commune
	Message : La commune travaille à faciliter l'installation d'espèces sensibles
Calendrier prévisionnel	Dès 2024
Acteurs impliqués	• Élus • Services municipaux • Services du Sicoval • Instances de démocratie participative • Groupe de travail citoyen de la biodiversité • Citoyen(ne)s d'Escalquens
Données financières	Estimation du coût global : Si achat de nichoirs / abris : coût d'achat de chaque gîte. Si fabrication au sein d'ateliers citoyens / écoles : coût d'achat des matériaux
	Détail par poste : Quelques dizaines d'euros par gîte préfabriqué, quelques dizaines d'euros pour le matériel nécessaires pour fabriquer plusieurs gîtes
	Éligibilité aux subventions : Dans le cadre de l'ABC
Indicateurs de réussite	• Pose d'au moins 20 gîtes sur la communes
Suivi de réalisation des objectifs opérationnels	• Suivi d'installation et d'occupation des gîtes



Notes



Le mot de la fin

Cette stratégie biodiversité ne peut prétendre à la perfection. Il faudra consacrer du temps et de l'énergie à sa mise en œuvre.

J'invite tous les habitants de la commune qui le souhaitent à venir participer à l'amélioration et la mise en œuvre de cette stratégie biodiversité : plus nous serons nombreux à unir nos forces, plus le résultat sera à la hauteur de l'enjeu !

Marie-Christine ROQUES – Adjointe au Maire en charge de l'environnement

**Vous souhaitez vous engager en faveur de la biodiversité ?
Rejoignez le Groupe de travail citoyen de la biodiversité de la Ville
d'Escalquens en contactant le 05 62 71 73 60 ou par courriel à
biodiversite@escalquens.fr**

